

GREVE GENERALE DU TRAVAIL SOCIAL

Nous, travailleurs et travailleuses des secteurs de la prévention spécialisée, de la P.J.J, de l'A.S.E, de l'insertion, de l'asile, de l'hospitalier, du médico-social, du handicap, de l'hébergement y compris des maisons de retraite, de Pôle Emploi, des collectivités territoriales, du service social, formateurs et étudiants :

- refusons la marchandisation de nos secteurs et le développement des politiques d'austérité qui entraînent des diminutions de financement des services publics et de l'action sociale, avec pour conséquences une dégradation des conditions de travail et une souffrance au travail ;

- refusons la casse de nos acquis sociaux facilitée par la loi travail XXI, la généralisation des appels à projets et le démantèlement de nos conventions collectives ;

- refusons le renforcement de la politique d'enfermement des mineur·e·s et exigeons le maintien d'une justice des mineur·e·s spécialisée et éducative ;

- refusons une commande publique qui verse de plus en plus dans le contrôle social des opprimé·e·s : demandeurs et demandeuses d'emploi, mineur·e·s isolé·e·s, familles à la rue... tournant ainsi le dos aux valeurs d'intérêt général et de solidarité que fondent nos engagements ;

- refusons une standardisation du travail engendrée notamment par les nouveaux modes de management, qui démarre dès les centres de formation où les étudiants sont livrés à des conditions d'étude et de stage de plus en plus intenable.

Nous appelons donc à la mobilisation des secteurs sociaux et médico-sociaux dans une logique de convergence entre les secteurs publics et les secteurs privés. Rejoignons les travailleurs et travailleuses de la protection de l'enfance, mobilisés le 20 novembre 2017, et défendons l'ensemble de nos secteurs, métiers et publics, à travers une journée de grève et de manifestation.

Appel de l'Assemblée Générale du travail social en Île de France le jeudi 19/10/17

PLATEFORME REVENDICATIVE

- Le refus des recours aux appels à projet par les collectivités territoriales afin de financer les associations
- L'arrêt de l'expérimentation des Contrats à Impact Social
- La défense et l'amélioration des Conventions Collectives de nos secteurs
- L'abandon du projet de ré-ingénierie de l'ensemble des métiers du social
- La revalorisation statutaire et salariale
- La reconnaissance immédiate au niveau licence à minima des Diplômes d'État validés par 3 années de formation
- Le reclassement en catégorie A type des Assistants.e.s Sociaux, Educatrices-teurs PJJ, Educatrices-teurs Spécialisé-es, Educatrices-teurs Techniques spécialisé-es, Educatrices-teurs de Jeunes Enfants et Conseillères-iers en Economie Sociale et Familiale ainsi que la traduction dans les Conventions Collectives pour le privé
- Pour le secteur public, un véritable déroulement de carrière en catégorie A pour toutes et tous Conseiller-es Sociales-ciaux Educatives-tifs
- Des moyens pour les établissements de formation afin de pouvoir exercer correctement leurs missions avec des financements pour les étudiant-es indispensables pour le paiement des gratifications de stage
- Des politiques sociales à hauteur des besoins de la population, quels que soient leurs lieux d'habitation
- Des moyens humains en personnels diplômés dans l'ensemble des établissements et services médico-sociaux
- Retrait des ordonnances de la « loi travail XXI »

PROTECTION DE L'ENFANCE, IME, PJJ, INSERTION, SERVICES SOCIAUX, ETUDIANT-ES...

LUNDI 20 NOVEMBRE

MANIFESTATION - 14H - METRO MUSEE D'ORSAY

...SYNDIQUE-ES ET NON SYNDIQUE-ES, MOBILISONS-NOUS! AG - 17H30 - BOURSE DU TRAVAIL - REPUBLIQUE



ÉGATS

États Généraux Alternatifs du Travail Social

